

Un mendiant

Autor(en): **[s.n.]**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **10 (1872)**

Heft 23

PDF erstellt am: **21.07.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-181881>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

L'autre de s'avancer et, le verre à la main,
Lui fait boire un bon coup pour le remettre en train.
Puis, buvant à son tour, brusquement il s'arrête :
— J'ai bien peur, lui dit-il, que la mort ne s'apprête
A nous saisir tous deux. Mais j'y songe, ô bonheur !
Voire contrepoison pourra, pour votre honneur,
Faire voir sa vertu, montrer votre mérite...
Empoisonnés... tous deux... buvez et donnez vite.
Quoi.... dit l'autre, ce vin?... — Eh oui, dépêchez-

[vous.

L'arsenic était là... je le sens... sauvez-nous !...
— Ah ! mon Dieu ! je suis mort !... dit le pauvre
[empirique.

Mon remède jamais n'eut de vertu magique...
— Si vous n'y croyez pas, pourquoï l'avoir vendu ?
Dit le rusé compère au docteur éperdu.

— Ayez pitié de moi ; pour guérir ma misère
En me faisant docteur j'avais cru bien faire :
Dès longtemps le tranchet ne me nourrissait pas.
Mais, pour Dieu, ce poison nous conduit au trépas !
— Mon vin fait seulement (n'avez aucune crainte)
Dire la vérité qu'on a trop longtemps feinte.

Alors notre rieur, ayant joué son tour,
Au public ébahi, de crier sans détour :
A qui ne sut chausser, vous confiez vos têtes !
De quel droit, bonnes gens, vous moquez-vous des

[bêtes ?

(L'Éducateur).

Ch. Roy.

Voyage de Septimius dans l'ancienne Helvétie.

Vers l'an 480 de l'ère chrétienne.

V

(Cérémonies funèbres)

Un jour que nous nous promenions à Genève, avec mon ami Papirius, un esclave couvert de sueur s'approcha de lui, et, le tirant à l'écart avec tous les signes de la tristesse, lui annonça que sa fille unique venait de succomber à une maladie de langueur. Nous allâmes à son logis où nous trouvâmes la mère livrée à toutes les horreurs du désespoir. A peine Papiria eut-elle rendu les derniers soupirs, que l'on commença les cérémonies funèbres. Son père et sa mère s'en approchèrent avec recueillement et déposèrent sur sa bouche un dernier baiser. On procéda ensuite à la conclamation qui consistait à appeler à grands cris le mort par son nom. Plusieurs femmes entourèrent donc le lit de Papiria, agitèrent son corps avec force et prononcèrent son nom à haute voix.

« Papiria, s'écriaient-elles, plus fraîche que le matin, plus douce que l'agneau, plus belle que la rose, Papiria, réponds ! »

Lorsque le silence de cette infortunée eut confirmé sa mort, on lui ôta son anneau et les jours de deuil commencèrent. Ces Libitinaires vinrent pour régler le convoi et fournir ce qui était nécessaire à la cérémonie ; les Pollincteurs pour laver et embaumer le corps. Papiria fut revêtue d'une robe blanche, de la robe qu'elle aimait le mieux, placée sur un lit et exposée sous le vestibule de la maison, les pieds tournés contre la porte. Cette exposition

dura sept jours, que sa famille consacra au recueillement, aux regrets et aux larmes.

Un héraut public annonça l'heure du convoi et y invita les parents et amis. Le cortège se rendit ensuite au champ des funérailles. Le chef des Libitinaires ouvrait la marche. Un corps de musiciens la cadencait par des sons lugubres et prolongés. Venaient ensuite le lit de la défunte, porté par huit Tribuns de la treizième légion. Son visage était découvert, sa tête ornée de fleurs, et un esclave marchant à côté du lit portait son buste en cire. Suivaient les parents voilés d'un crêpe, la barbe longue et les cheveux épars ; puis les amis de la famille.

Douze jeunes filles, amies de Papiria, vêtues de blanc et les pieds nus, accompagnaient leur malheureuse compagne. Les pleureuses chantaient ses louanges et exprimaient par leurs signes et leurs sanglots la douleur de cet événement. La marche était fermée par 300 soldats marchant lentement et tenant leurs piques renversées.

Lorsque le cortège fut arrivé, on plaça le corps de Papiria sur un bûcher préparé où les parents mirent le feu en détournant la tête, au milieu des lamentations et des cris. En un instant la flamme eut dévoré le corps.

On recueillit avec soin les cendres dans des urnes de terre que les prêtres consacrèrent par l'aspersion. Alors les pleureuses annoncèrent la fin de la cérémonie. Tous les assistants se retirèrent, et, le soir, dans un de ces tristes festins que l'usage a consacré, confondirent de nouveau leurs larmes.

Un mendiant.

Ce mendiant est, à ce qu'il paraît, un vieillard qui ne manque ni de gaieté, ni d'esprit.

Rencontrant un pasteur sur la promenade de Montbenon, il alla droit à lui, tendit la main et reçut une pièce de cinquante centimes.

Tous deux continuèrent leur promenade.

A un autre tour, ils se croisèrent de nouveau et le vieillard s'approcha une seconde fois du pasteur en lui tendant la main.

— Mais, mon ami, lui dit ce dernier, je viens de vous donner tout à l'heure.

— Oh pardon, Monsieur, répondit le mendiant, je croyais que vous ne le saviez pas.

— Par exemple, et pourquoi cela?...

— Parce que vous m'aviez fait la charité de la main droite et je m'adressais à la main gauche, qui, selon l'Évangile, doit ignorer ce qu'a fait l'autre. Je pensais, Monsieur, que vous pratiquiez ce pieux précepte.

Le mot était si naïf et si fin que le pasteur fut désarmé et fit l'aumône une seconde fois.

A la suite d'un pari sur la question de savoir lequel du sexe faible ou du sexe fort était le plus adonné à la vanité, deux messieurs, en compagnie de témoins, allèrent se poster devant un magasin de glaces de New-York, afin d'observer attentivement